

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1979)
Heft: 485

Rubrik: Bagatelles

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

PETIT CRÉDIT

Lettre ouverte à ces MM. de la SBS

Messieurs les banquiers,

Vous venez de faire assavoir par la presse que votre estimable établissement, la Société de Banque Suisse, a convenu de reprendre des mains vieillissantes mais nullement séniles du sieur Uldry, la banque Procrédit SA, établie à Fribourg depuis 1912, et présentement dotée d'un réseau de 14 succursales dans les principales villes suisses.

Ce faisant, vous renouvelez une opération réalisée en 1968 avec la banque Finalba (alors Frei, Treig and Co) qui a elle-même repris la banque Urania, également à Zurich. Et du même coup, vous doublez votre engagement dans une branche un peu particulière, qui a longtemps répugné aux grandes banques : le crédit personnel, dit aussi — quelle innocence — petit crédit.

Vous voilà donc, MM. de la SBS, désormais les plus forts dans un secteur, où dominaient jusqu'ici Procrédit justement (plus d'un million de prêts accordés à ce jour, selon la publicité) et l'UBS, par la grâce de ses trois filiales spécialisées (Ako, Aufina et Orca). La somme des bilans des trois établissements dont vous avez désormais le contrôle dépasse le milliard de francs, contre 700 millions pour les filiales UBS.

Cette position de leader, comme vous dites, vous oblige. D'autant que Procrédit est tristement renommée, dans vos milieux comme dans le public, et même à Berne, pour son exceptionnelle aptitude à prendre les plus extrêmes libertés avec la déontologie professionnelle.

Tout cela, vous ne l'ignorez pas, et vous envisagez sans doute d'y mettre bon ordre, — l'entrée des grandes banques à visage décou-

vert dans le secteur du petit crédit a d'ailleurs eu pour effet de moraliser quelque peu cette activité qui s'apparente à l'usure (comment qualifier autrement les taux de 14-18% couramment pratiqués ?).

Or donc, Messieurs de la SBS, vous avez grand travail pour "aligner progressivement la politique d'affaires de Procrédit" sur la vôtre. Nous nous permettons de vous suggérer de commencer par mettre une sourdine à la publicité trompeuse de Procrédit, par affilier cet établissement à la centrale de renseignements que vous entretenez à Wettingen en collaboration avec les autres banques de petit crédit, par réduire les taux pratiqués par Procrédit (env. 17%) pour les ramener au moins aux taux de Finalba (15%). Suprême raffinement, vous réintroduirez Procrédit au sein de l'Association suisse des Banques de crédit et Etablissements de financement.

Et surtout, Messieurs, vous trouverez les moyens, c'est-à-dire le personnel et la volonté, de revoir les innombrables dossiers ouverts chez Procrédit. Une affaire conclue à l'arraché par le vendeur ou à la désespérée par l'acheteur n'est jamais une bonne affaire, — ni pour l'un, ni pour l'autre. Or il y a, et en trop grand nombre, ce genre d'affaires au service du contentieux de Procrédit, qui a la main un peu lourde en matière de recouvrements et de cessions de salaires.

Au travail, Messieurs de la SBS, et faites vite ! C'est le seul moyen d'écarter les foudres — ô combien justifiées — de la future Loi sur le crédit à la consommation. Ce projet qui vous fait tant horreur n'aurait jamais vu le jour sans les pratiques commerciales de M. Uldry et de quelques-uns de ses confrères.

Avec notre parfaite considération.

BAGATELLES

La région de Berne a aussi un émetteur pirate de radio. Il a déjà émis deux fois et annonce une prochaine émission pour fin janvier. Interrogés par "TW" (quotidien socialiste bernois), les responsables du poste clandestin ont déclaré faire de la radio parce qu'ils en avaient assez de distribuer des tracts ou de rédiger des journaux.

* * *

On entendra bientôt parler de l'agence Adolf Wirz und Partner AG dans le domaine de l'information politique. En effet, Klaus Stöhlker, précédemment à l'agence de relations publiques Rudolf Farnet, est entré comme partenaire d'Adolf Wirz dans cette nouvelle agence. K. Stöhlker avait fait un exposé très remarqué à Berne sous le titre "La politique : publicité ou communication ?"

* * *

Depuis 1976, une maison de disques de gauche produit à Zurich : 1 disque en 1976, 6 en 1977 et 11 en 1978. Du premier bulletin d'information de cette maison, nous extrayons cette explication du prix de 20 francs pour les disques produits :

Frais de production (1000 ex.)	Fr. 7.40
Honoraires des musiciens	3.60
Frais de diffusion	3.-
Commission au marchand	6.-

Prix de vente Fr. 20.-

Ces chiffres sont commentés et expliqués ! Un bel effort de transparence.

* * *

Au long de son petit bulletin, l'Action contre la politique du pouvoir religieux poursuit sa litanie d'anathèmes divers. Dans sa livraison de décembre, elle propose un "cadeau intéressant" ; sans surprise les lecteurs découvrent un panégyrique du pamphlet de Geneviève Aubry "Le Jura-Le revers de la médaille". Encore plus inquiétant, les visionnaires de l'Arma font de l'auteur, une journaliste et une conseillère d'Etat. Où mène la soif du pouvoir.